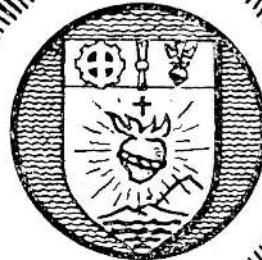


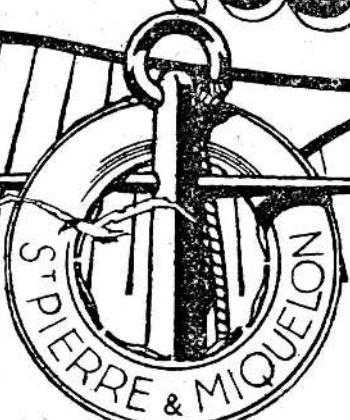
BULLETIN MENSUEL
15 NOVEMBRE 1937

13^e Année. -- N° 16



LE FOYER

PAROISSIAL



ABONNEMENT
(servi par la poste)
FRANCE 10 Frs - ÉTRANGER 15 Frs



ADMINISTRATIO
au Presbytère
de Saint-Pierre



Service paroissial et Renseignements divers

INSCRIPTION DE MESSES. — S'adresser au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. -- Tous les matins, avant et après les messes. -- Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Pendant les vacances à 5 h. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes

BAPTÈMES. -- Tous les jours, -- à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

A l'occasion d'un baptême solennel à l'église, on peut demander une sonnerie d'cloches, d'après le tarif affiché à la sacristie. Cette sonnerie est accordée à la condition que l'enfant soit présenté *dans les huit jours* qui suivent sa naissance.

Le baptême privé, appelé aussi ONDOIEMENT, n'est pas autorisé en dehors de tout péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être supplémentaires au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. -- Pour remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

En l'absence du parrain choisi, celui-ci peut être représenté "par procureur", c'est-à-dire par une autre personne ; dans ce cas, cette personne ne contracte aucune parenté spirituelle.

MARIAGES. -- *Au moins quinze jours avant*, se présenter pour les publications.

Fournir les *certificats de baptême de date récente*, si les futurs contractants n'ont pas été baptisés dans la paroisse, l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans qui auraient été faite ailleurs ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

En outre, dans la quinzaine qui précède la célébration du mariage, les fiancés doivent se présenter devant le Curé ; celui-ci s'assurera, conformément aux prescriptions du Code Canonique (C. 108^e), qu'ils connaissent les nouveaux devoirs auxquels ils vont s'engager.

En règle générale, un mariage ne peut être célébré que trois jours pleins après la dernière publication.

COMMUNION A DOMICILE. -- Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. -- Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade, sans attendre qu'elle soit mourante et soit perdu connaissance.

FUNÉRAILLES. -- Pour tout ce qui concerne la sépulture et les cérémonies funèbres, s'adresser sans retard au presbytère.

BIBLIOTHÈQUE PAROISSIALE. — Elle est ouverte chaque dimanche, après la grand'messe.



Calendrier du Mois de Décembre 1937.

N. B.— Les Messes ont lieu, les dimanches et fêtes à 6 h. $\frac{1}{2}$, 8 h. et 10 h. ; les jours de semaine à 6 h., 7 h. et 8 h.

2 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

3 Vendredi.— 1er du mois.— St François Xavier, conf.— Fête Patronale de l'Œuvre de la Propagation de la Foi.— A 8 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur, puis exposition du T. S. Sacrement pour toute la journée.— Le soir à 8 h., office : sermon, quête pour la Propagation de la Foi, Bénédiction.

4 Samedi.— St Pierre Chrysologue, év., conf. et doct.— A 7 h., Messe de la Confrérie du Rosaire.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

5 Dimanche.— 2^eme de l'Avent.— A la messe de 6 h. $\frac{1}{2}$, com. des Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.— Après les Vêpres, procession mensuelle.— Instruction pour les personnes de langue anglaise dans la chapelle du Sacré-Cœur — Commencement du triduum des Jeunes Filles préparatoire à la fête de l'Immaculée.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Lundi.— St Nicolas, év.— Après la messe de 7 h., triduum à l'Immaculée.

7 Mardi.— St Ambroise, év., conf. et doct.— Après la messe de 7 h., triduum à l'Immaculée.— Le soir à 5 h., confessions.

8 Mercredi.— L'Immaculée Conception.— A 7 h., Messe de Monseigneur avec chants pour tous les fidèles de la colonie.— Com. générale des Enf. de Marie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

9 Jeudi.— Le soir à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les Dames et les Jeunes Filles.

11 Samedi.— St Damas, pape et conf.— Le soir à 8 h. $\frac{1}{2}$, causerie religieuse à la Radio.

12 Dimanche.— 3^eme de l'Avent.— SOLENNITÉ de l'IMMACULÉE.— A la messe de 8 h., com. générale de la Ligue Eucharistique et des petits enfants.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h., Vêpres, sermon, réception des Enf. de Marie, procession à l'intérieur de l'église, bénédiction du T. S. Sacrement.

14 Mardi.— 2^eme du mois.— A 7 h., messe du Tiers-Ordre.

N. B.— Les mercredi 15, vendredi 17 et samedi 18 sont les jours des Quatre-Temps avec *jeûne et abstinence*.

19 Dimanche.— Office du 4^eme dim. de l'Avent.— A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles.— Il n'y aura pas de réunion d'Enf. de Marie après les Vêpres,

21 Mardi.— St Thomas, apôtre.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

24 Vendredi.— Vigile de la Nativité.— *Jeûne et abstinence*.— Confession des enfants dans la matinée.

25 Samedi.— NATIVITÉ DE NOTRE SEIGNEUR.— A minuit, Messe pontificale pour tous les fidèles de la colonie, suivie de deux messes basses.— L'Angélus sera sonné à 7 h.— Messes basses à partir de 7 h. $\frac{1}{2}$.— A 10 h., Grand'Messe solennelle.— A 2 h. $\frac{1}{2}$, Vêpres Pontificales et salut.

N. B.— Le jeûne eucharistique part de minuit. Il est toutefois convenable de laisser un intervalle d'une heure, sans manger ni boire, avant la messe de minuit, si l'on veut y communier.

— 213 —

26 Dimanche.— St Etienne, premier martyr.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.

27 Lundi.— St Jean, apôtre et évangéliste. Le soir à 6 h., chapelet et salut.

31 Vendredi.— St Sylvestre, pape.— Le soir à 8 h., office : chapelet, chant du *Miserere*, pour demander pardon à Dieu des fautes commises durant l'année, et du *Te Deum*, en actions de grâces des bienfaits reçus.



Actes Paroissiaux

(DU 15 OCTOBRE AU 15 NOVEMBRE 1937)

BAPTEMES.— Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 12 septembre, — JEANNE Madine-Joséphine ; Parrain : Pierre Lebailly ; Marraine : Victoire Jeanne, représentée par Jeanne Gautier.— REVERT Jacqueline Joséphine ; Parrain : Joseph Poirier ; Marraine : Virginie Lafitte. — *Le 13* — GÉLOS André-Gérard ; Parrain : Fernand Ferron ; Marraine : Jeanne Gélos. — *Le 14*, — MAHÉ Charles-René ; Parrain : Ernest Cambrai ; Marraine : Renée Roverch. — *Le 17 octobre*, — CLAI-REAUX Olga-Marguerite ; Parrain : Henri Epaulé ; Marraine : Louise Ozon. — CHARTIER Amand-Joseph ; Parrain : Joseph Vigneau ; Marraine : Emilienne Grimaux. — *Le 24*, — CARRICART Suzanne-Thérèse ; Parrain : Ernest Tilly ; Marraine : Louise Robert. — *Le 27*, — FOLIOT Thérèse-Marie ; Parrain : Henri Foliot ; Marraine : Augusta Casamayor. — *Le 31*, — FOLIOT Georges-Elie ; Parrain : Eugène Foliot ; Marraine : Elisabeth Tillard. — *Le 4 novembre*, — ETCHEVERRY Marie-Thérèse ; Parrain : René Autin ; Marraine : Renée Audoux. — *Le 7*, — SÉRIGNAT Francis-Auguste ; Parrain : Etienne Daguerre ; Marraine : Yvonne Le Sénéchal. — *Le 14*, — DETCHEVERRY Pierrette-Bénédicte ; Parrain : Pierre Jézéquel ; Marraine : Anita Detcheverry.

MARIAGES.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 26 octobre, — Pierre LE SÉNÉCHAL et Eugénie VIGNEAU. — *Le 28*, — Georges COUTANCES et Madeleine BÉCHET. — *Le 9 novembre*, — Joseph JÉZÉQUEL et Yvonne HUREL. — *Le 13*, — Pierre Marie LEBAILLY et Marguerite GIRARDIN. — Victor GORGE et Georgette Rio.

SÉPULTURES.— Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 20 octobre, — Thomas Edwards, 67 ans. — *Le 28*, — Hubert SAILLARD, 1 mois. — *Le 8 novembre*, — Louis CARNET, 42 ans. — *Le 11*, — Gracieuse Briand, 77 ans.



LA BONNE PAGE

Jésus-Christ

(suite)

Si tu es le Christ, dis-nous le franchement. -- Attirés par l'annonce du royaume et par la beauté de la nouvelle doctrine, mais rebutés par son humble représentation et intimidés par les chefs de la nation qui lui sont hostiles les auditeurs, ne savent plus à quoi s'en tenir.

Ils prennent Jésus pour un simple précurseur. Saint Jean, dans le chapitre VII de son évangile nous donne un écho de l'inquiétude du peuple : Certains affirment qu'il est le Christ ; les autres répondent que le Christ ne vient pas de Galilée. Les Chefs ordonnent de l'arrêter ; les envoyés n'osent pas le faire car jamais personne n'a parlé comme cet homme. Le voyant libre, le peuple qui avait connu l'ordre d'arrestation se demande si ses chefs l'ont maintenant reconnu aussi....

Pareille confusion se prolonge à travers les siècles. Combien frôlent le Seigneur sans croire en lui, et surtout sans se soumettre à lui ? L'esprit humain, s'il le veut, trouvera toujours à ergoter et à douter. Pour croire il faut s'humilier devant une certaine obscurité de la foi, s'en rapporter d'abord à la parole de Dieu et dire comme le père suppliant qui implorait la guérison de son fils : « Je crois, Seigneur, mais aidez la faiblesse de ma foi. »

Le Bon Dieu veut que nous vivions ici-bas à la seule lumière de la foi. Au ciel seulement nous verrons. Par la prière et par notre volonté écartons les obstacles ; ce n'est pas à nous à poser des conditions à Dieu.

« Seigneur, nous croyons que vous avez les paroles de la vie éternelle ». — 215 —

Aucun de nous ne peut faire tout, mais chacun de nous peut faire quelque chose et, si nous travaillons ensemble, l'addition de ce « quelque chose » sera très considérable.

Celui qui fait toujours passer le devoir avant tout y trouve toujours sa récompense.

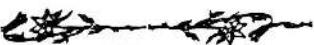


Année Mariale - Août 1937 - Août 1938.

S. S. Pie XI vient de donner à la France et à ses colonies la faveur d'un jubilé, en préparation du 3ème centenaire de la donation de la France à Notre Dame par Louis XIII: 1638-1938.

« Nous accordons, une fois seulement, l'indulgence plénière de « toutes les peines encourues pourvu que, ayant reçu avec la con- « trition convenable le sacrement de pénitence et ayant fait la « Sainte Communion, ils aient assisté dévotement six fois aux « pieux exercices donnés sous forme de triduum, et qu'ils aient « récité publiquement à notre intention Pater, Ave, Gloria, Ore- « mus pro Pontifice.

A Saint-Pierre, un triduum aura lieu comme préparation à la Solennité de l'Immaculée, et comportera le chapelet et les prières spéciales récitées les 9, 10, 11 décembre le matin à chaque messe, le soir au salut de 6 heures.



Le Foyer Paroissial. - Nouveaux prix

Malgré l'augmentation énorme des prix de revient et de la poste nous modifierons très peu nos prix.

St Pierre et Miquelon 10 frs.

France 12 frs.

Canada 16 frs.

Etranger 20 frs.

Vente au numéro : l'exemplaire, 1 fr.

Nous voulons laisser à toutes les familles la possibilité de cet abonnement. Toutefois nous faisons un pressant appel à tous ceux qui peuvent ajouter au prix indiqué. Aidez-nous.



Çà ne fait pas de mal.—

Que de fois nous entendons cette réponse quand nous reprochons telle lecture de roman ou de revue, telle compagnie dangereuse, telle assistance à un film côté sévèrement.

« Çà ne fait pas de mal », dites-vous ?-- Alors ça fait du bien ? ...

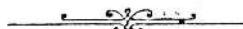
Car il n'y a pas à le nier, cela change l'âme et le corps.

Ceux et Celles qui sont les témoins de votre vie s'aperçoivent, et parfois bien vite, qu'il y a du nouveau dans vos idées, dans vos désirs, dans vos besoins. Ceux qui sont les témoins de votre vie vous trouvent moins réservés, plus nerveux, plus rêveurs . . .

Oui, cela vous change, sans que vous vous en aperceviez vous-mêmes peut-être, sans que vous vouliez l'admettre.

Et il n'en peut être autrement ! C'est l'application du proverbe : « Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es. » Qui hantez-vous ? Qui fréquentez-vous ? Allons, soyez francs. De quoi traite ce livre ? Que font ces camarades, ces compagnes ? Et ces personnages sur l'écran, quelle tranche de vie vous offrent-ils, quelles allusions cachent leurs paroles ?

Chers lecteurs, pour l'amour de Dieu, ne dites pas facilement « Çà ne fait pas de mal » . . .



Sur la plate-forme de l'autobus :

— Après tout, dit le communiste à son interlocuteur, les premiers chrétiens étaient des Communistes.

Le Jociste.— Oui et non. Il y avait une différence avec vous.

Le Communiste.— Laquelle ?

Le Jociste.— C'est qu'ils se disaient entre eux : « Tout ce qui est à moi est à toi », tandis que vous, vous dites : « Tout ce qui est à toi est à moi ».

A Lourdes.

Quelques guérisons de l'année.

Le Bureau des Constatations a retenu, parmi les malades qui se sont présentés à lui se prétendant guéris, huit ou dix cas fort intéressants qu'il examinera dans le courant de l'année avant de se prononcer d'une façon définitive en 1938.

Parmi ces heureux citons : Mlle Jeanne Shédic, du sanatorium de Chevilly (*Seine*) : mal de Pott dorso-lambaire et tuberculose pulmonaire.

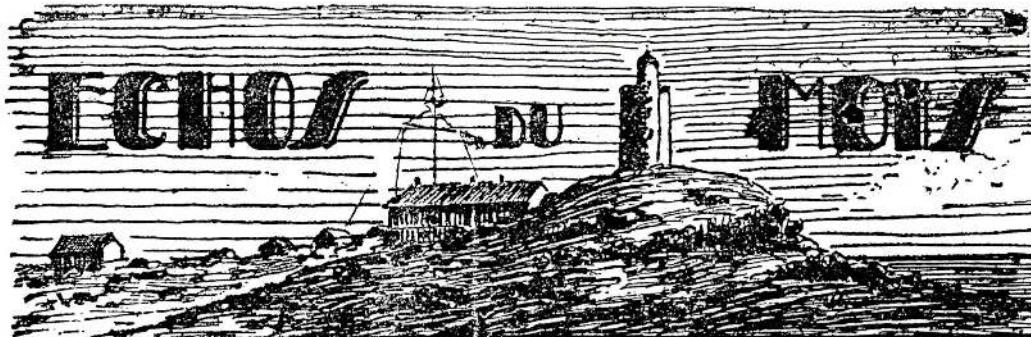
Auguste Carrière, de Muret (*Haute-Garonne*) : mal de Pott cervico-dorsal avec abcès.

Mlle Desmont, maison de santé « La Consolation », Suresnes (*Seine*) : tuberculose pulmonaire.

Rosine Mierge, d'Ardon, (*Loiret*) : entérocolite grave avec colibacillose.

Raymonde Petrozio, hôpital St Joseph, Paris : bacille rénale.

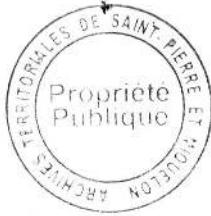
Mlle Madeleine Quartier, Nueil sur Layon (*Maine et Loire*) : angine de poitrine.



Sport — Tennis. — 16 octobre. — Match de Tennis sur le terrain de l'A. S. S. P. entre M. M. M. Girardin et J. Paturel, les deux finalistes des éliminations pour la coupe E. Laguerre (Tip Top). En somme, bonne exhibition malgré le froid ; l'endurance des deux joueurs fut à rude épreuve. La coupe fut gagnée par M. J. Paturel par 2-6, 7-5, 6-4.

Espérons qu'en 1938 des joueurs plus nombreux pratiqueront ce sport.

Foot-ball. — 24 octobre. — Partie amicale entre l'équipe de l'Ile-aux-Ma-rins et la 2^e équipe de l'A. S. S. P. Aucun point n'est marqué au 1^{er}





mps. Au 2^{me} temps malgré le bon travail de l'équipe de l'Île-aux-Marins, Pierre gagne par 3 points à 0.

Partie intéressante, défaite due au manque d'entraînement.

Bon arbitrage de M. J. Lehuenen.

Société de tir de S.P.— Résultats de fin de saison.—

COUPE TIP-TOP, disputée au fusil de guerre.

Laignoult L. gagnant, 37 balles sur 40 avec 179 pts.

Arantzabé Ch. 35 balles " 194 "

Salomon G. 35 " " 179 "

Il est regrettable qu'un temps de brume ait fait manquer toute une série à J. Salomon qui sans aucun doute, aurait été le possesseur de cette coupe.

COUPE de la SOCIÉTÉ, disputée à toutes les armes.

Mesnil Charles gagnant 5 prix, max. 6

Goupillièvre Aug. "

Arantzabé Ch. "

Salomon G. "

MÉDAILLES : Un tir spécial, organisé pour trouver un gagnant parmi les cours ci-dessus, fit double emploi pour décerner deux médailles offertes par M. Geistdoerfer, délégué du Territoire. Les gagnants furent M. Ch. Mesnil et M. Aug. Goupillièvre.

DIPLOME D'HONNEUR de TIR :

M. Théophile Vigneau : 4 prix.

Médaille d'honneur — Par décision du Sous-secrétaire d'Etat à la marine marchande en date du 8 juillet 1937 la médaille d'honneur des marins commerce est décernée aux marins dont les noms suivent :

! etcheverry Joseph, matelot à Miquelon.

Grignon Joseph, matelot à St Pierre.

Heudes Frédéric, matelot à St Pierre.

Lescoublet Pau', patron au bornage à St Pierre.

Patrice Victor, matelot à St Pierre.

Urdanabia Alfred, matelot à St Pierre.

Sincères félicitations.

Extraits du J. O.— Par arrêté de l'Administrateur M^{me} Le Rolland Ma-
est promue à la 1^{re} classe des dactylographes expéditionnaires.
M. Le Rolland Joseph est promu à la 1^{re} classe des commis principaux
adiotélégraphistes.

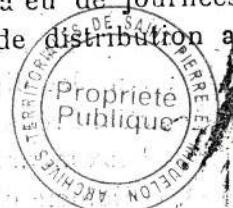
M. M. Blin René et Ruelland Léon, écrivains expéditionnaires de 3^{me} classe,
ont été titularisés.

M. Tilly André est promu à la 2^{me} classe des instituteurs adjoints.
M. Yvon Camille est déclaré avoir satisfait à l'examen de patron au bor-

Aide aux chômeurs et nécessiteux. — Il est créé dans le Territoire un service de la main-d'œuvre, du chômage et d'assistance rattaché au Cabinet de l'Administrateur.

Les chômeurs ayant au moins 5 personnes à charge pourront être embauchés en qualité de manœuvres au Service des Travaux publics Ils seront payés sur les fonds du budget local.

..... A titre exceptionnel, pendant l'hiver il sera distribué des bons de combustible aux chômeurs chefs de ménage ou soutiens de famille. Déjà, dans la première quinzaine de novembre, ils ont reçu un bon représentant autant de fois 10 kilogs. que l'intéressé a eu de journées de chômage en août, septembre et octobre. Une seconde distribution aura lieu dans la première quinzaine de février.



Les fêtes religieuses. — Les fêtes du Christ-Roi, de la Toussaint, des morts ont tenu la population saint-pierraise dans une atmosphère de piété. Dès le 28 un triduum réunit plus d'une centaine d'hommes et de grands jeunes gens ; Monseigneur prépara avec eux leur fête patronale en commentant certaines paroles du Saint Evangile : « Ta foi t'a sauvée » « Rendez à Dieu ce qui est à Dieu » « Sauvez-nous, nous péririons » ; la conclusion de ces entretiens a été la nécessité de renforcer notre foi quand nous approchons de Dieu, le devoir d'agir en tout pour Dieu puisque nous lui appartenons, le besoin d'une prière confiante. Le jour du Christ-Roi le R. Père Gérard exposa magistralement les droits du Christ et les outrages de notre société en partie païenne.

Les confessions du samedi 30 augmentées de celles du dimanche 31 amènerent à la table sainte un grand nombre de fidèles aux messes des trois jours.

La Toussaint. — A la messe pontificale, beau sermon du R. P. Le Gallo sur les moyens d'atteindre notre fin bienheureuse. L'après-midi a été chargé : Vêpres de la Fête à 2 heures, suivies des exercices du Rosaire et salut, puis à 6 heures Vêpres des Morts et l'inoubliable sermon, donné encore par R. P. Gérard, sur la mort et le purgatoire.

Les Morts. — La succession des fidèles aux messes matinales est presque ininterrompue de 6 h. à 8 h. 30. A 9 h., en présence de Monsieur l'Administrateur, des Consuls, des chefs de service, des Membres du Conseil d'Administration et de la Chambre de Commerce, du Comité des Anciens Combattants a lieu le service habituel des Morts de la Grande Guerre que Monseigneur glorifie dans un discours émaillé de souvenirs poignants et de fortes leçons.



La procession au cimetière eut lieu dans l'ordre et la prière, malgré le froid.

L'Armistice. — Temps pluvieux, mais avec un léger progrès sur les averses de l'an dernier. A 10 h., la troupe des Anciens Combattants arrive devant l'hôtel de M. l'Administrateur. La musique de M. Ch. Cormier scande la marche qu'ouvre le drapeau.

Au moument aux Morts, Marseillaise, minute de silence : faible tribut de reconnaissance et de souvenir.

Une réunion a lieu ensuite dans la salle du Conseil d'Administration, au cours de laquelle M. l'Administrateur remet la Croix de la Légion d'honneur au docteur Dunan, la croix du mérite maritime à M.M. Séignac et Michel Gervain, les diplômes d'honneur des marins du Commerce à M.M. Joseph Grignon, Frédéric Heudes, Alfred Urdanabia, Paul Escoublet, Victor Patrice, deux médailles pour le tir à M.M. Ch. Mesnil et Auguste Gouilliére et le diplôme d'honneur de tir à M. Théophile Vigneau.

A la radio du 13 novembre. — Le P. Le Gallo évoque le souvenir du Père Yves Hamon, Assomptioniste, qui fut l'aumônier du premier navire-hôpital lancé en 1896 et le fondateur à St Pierre de l'*« Abri du Marin »*. Avec le concours du Frère Eugène Bergé dont le zèle devait se dépenser 27 ans dans la colonie, l'ancien pensionnat des Sœurs de St Joseph de Cluny, devenu par la suite « les Oeuvres de Mer », fut transformé et agrandi par ses soins dans le but de recevoir les pêcheurs et « graviers », par centaines, et leur procurer pendant la campagne de pêche, les objets utiles ; un toit sous lequel ils pouvaient se livrer à leur correspondance et au jeu, une chapelle spécialement aménagée afin de suivre les offices du dimanche.

Le conférencier montre le Père Yves, issu d'une excellente et laborieuse famille bretonne, après de tardives études, balloté des mers froides aux mers chaudes : son voyage à Madagascar, son naufrage sur le « St Pierre » à Terre-Neuve, sa campagne de chine, son aumônerie en Islande, jusqu'à ce que la mort vienne le prendre en 1925 à l'âge de 61 ans après une vie de dévouement employée toute entière au service des « gars de la mer ».

La vie du port. — Pas de changement dans le service des courriers. A noter une certaine activité parmi les chalutiers.

L'Atlantique arrive des Bancs le 18 octobre et repart le 24, il dépose 2000 quintaux et prend sel et charbon ; le Téméraire arrive le 21 et repart le 25, ayant effectué les mêmes opérations ; de même le René Moreux arrivé le 24, parti le 27. Viennent ensuite le 24 encore, le Volontaire, le Hardi ; le 25, le Président Houdace et l'Alfred ; le 26, le Cap Fagnet ; le 30, le Bois Rosé ; le 7 novembre, l'Aspirant Brun, qui débarque son capitaine malade et fait effectuer quelques réparations ; le 13, le Capricorne.....



Entre temps, le 16 octobre est arrivé de Tunis avec du sel l'Aghios Nicolaos qui prend 24.000 quintaux et part pour le Pirée (Grèce) le 2 novembre. Le 11 novembre nous revoyons le Celte venant de Fécamp et de Zeebruge (Belgique) avec du charbon et divers.... ; il charge de la morue pour Civitavecchia (Italie).

La température. — La chaleur s'en va, et vite. Le mois d'octobre a vu le thermomètre descendre le 4^e à 2° et signaler une moyenne journalière de 8° pendant la première quinzaine, de 9° pendant la deuxième quinzaine.

Je n'ai qu'un mot à vous dire.

Trois Parisiens qui sont arrivés à New-York cherchent en vain un logement pratique et bon marché et finissent par accepter de loger au quatre-vingt-cinquième étage d'un immeuble, dans une chambre à trois lits, faute de mieux.

Le premier soir, ils rentrent tard et s'aperçoivent avec terreur que l'ascenseur ne fonctionne pas.

— Tant pis ! dit l'un. Pour faire passer le temps de la montée, chacun de nous racontera une histoire.

— Entendu.

Et le premier commença un récit qui dura jusqu'au trente-cinquième. Le second jusqu'au quatre-vingtième.

— Tu n'a pas beaucoup de temps, dit-il au troisième, pour nous raconter quelque chose.

— Oh ! fit le dernier, je n'ai qu'un mot à vous dire : j'ai oublié la clé chez le concierge.

Pour Noël

Un superbe cadeau « UTILE »

Un Porte-Plume WATERMAN !

En vente chez Mme Vve E. Briand

A Louer, Maison à l'Ile-aux-Marins.

S'adresser à M. Jacques REVERT.



Un peu de notre Histoire (161).

De 1835-184^e i clus.

Le 25 avril 1836 mourait à l'hôpital: sœur Xavier, première supérieure des sœurs de St Joseph de Cluny dans la Colonie. Voici comment s'exprime M. le Commandant Brue, annonçant cette disparition au ministre dans sa lettre du 26 août suivant : « C'est avec un vif regret que je vous fais savoir « que nous avons eu le malheur de perdre la bonne et excellente sœur Xa- « vier. Elle a succombé le 25 avril dernier à une longue maladie. La sœur « qui la remplace momentanément mérite des éloges pour l'empressement « qu'elle met à remplir tous ses devoirs, mais la perte de la sœur Xavier « est, je crois, irréparable pour la colonie.

Quel plus bel éloge peut-on faire de cette religieuse ?

Par ordonnance royale du 21 juillet le budget de recettes et de dépenses du Service Intérieur de la colonie pour l'année 1837 est fixé à 120.000 fr.

Dans sa lettre du 2 août suivant notifiant cette ordonnance au Commandant, le ministre de la marine et des colonies, vice-amiral Baron Dupéré lui suggère l'idée d'une augmentation des impôts qui ne figurent dans le budget que pour une somme de 2.000 fr. « Je ferai, dit-il, ce qui dépendra de « moi pour que cette subvention continue à être fixée à 200.000 fr., mais di- « verses circonstances peuvent m'obliger à la réduire et dès lors, il est d'une « sage prévoyance de chercher les moyens d'accroître les ressources de la « colonie dans la colonie même. Ce but ne peut être atteint que par l'aug- « mentation des impôts lesquels ne sont évalués dans le budget ci-joint « qu'à la modique somme de 2.000 fr., et l'on doit croire que la chose « présentera d'autant moins de difficultés que le régime des primes à la pê- « che de la morue, auquel les îles Saint Pierre et Miquelon doivent leur « prospérité actuelle, est maintenu par la loi du 9 juillet dernier en ce qui « est favorable à ces îles. Le mouvement commercial y a été en 1830 de « 1.983.000 fr. et de 2.841.000 fr. en 1834. Cette progression si satisfaisante et « qui ne paraît pas devoir s'arrêter au point où elle est parvenue au com- « mencement de 1835, semble vous signaler la nature de l'impôt à établir « ou à augmenter ; c'est le commerce qui doit être atteint puisque c'est lui « surtout qui profite de l'importance qu'a donnée aux îles Saint Pierre et « Miquelon le système des primes consacré par les lois du 22 avril et 9 juil- « let 1836. Au reste, je ne veux rien vous prescrire à cet égard. Vous con- « naissez parfaitement les ressources du pays et votre expérience vous indi- « quera mieux que je ne saurais le faire, à quel élément de la fortune pu- « blique pourra être demandé l'impôt que vous reconnaîtrez la nécessité de « créer. Je recevrai avec beaucoup d'intérêt la délibération du Conseil de

« Gouvernement et d'Administration qui contiendra l'examen de cette importante question et, s'il y a lieu, l'acte que vous aurez en conséquence adopté. Sa mise à exécution pourrait être fixé au 1^{er} janvier 1837 ».

(A suivre)

E. S.



Chronique de l'Ile-aux-Marins

Faits divers. — Le dimanche, 10 octobre, eut lieu la fête de la Ste Enfance dans la paroisse. Après les vêpres deux petits garçons et deux petites filles, Roger Le Bolloch, Raymond Tillard, Thérèse Sérgnac et Marie Alberte Roverche, déguisés en Chinois, firent la quête à domicile pour les missions.

Les jours de la Toussaint et des morts, affluence des grandes fêtes aux offices. Après les vêpres de la Toussaint, la procession s'est rendue au cimetière, où fut chanté un libera, avant la bénédiction des tombes. Le 2 novembre, un service funèbre, demandé par les anciens combattants a été chanté pour les morts de la guerre.

La cérémonie du 11 novembre a été caractérisée, cette année, par la présence de Monsieur l'administrateur. A quatorze heures trente il débarquait, accompagné de Madame de Bournat, M. et M^{me} Maufroy, M.M. les docteurs Dunan et Coëdic, M. Le Buff, président des A. C. de St Pierre, l'adjudant et le brigadier de gendarmerie, M. Lévéque, gardien de la prison. Précédé de la musique de St Pierre, le cortège se rendit au monument aux morts, où, avant la minute de silence, la musique joua la Marseillaise.

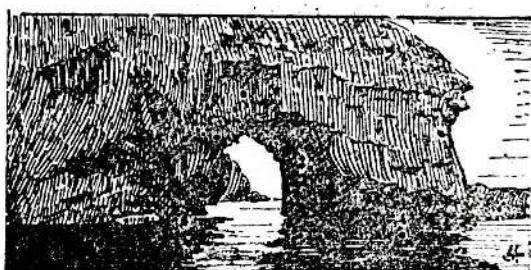
Au vin d'honneur, servi au café de la France, M. l'Administrateur dit le plaisir tout particulier qu'il éprouve à venir à l'Ile : il rappelle aux invités le motif qui les groupe en ce jour, le souvenir des morts de la guerre ; puis, abordant la question économique, il estime qu'il est bon d'en « faire le point ». M. l'Administrateur reste toujours optimiste : le coût de la vie n'a pas augmenté en proportion de la hausse du dollar, la campagne de pêche a été trois fois meilleure que celle de l'année passée, un crédit d'un million, du gouvernement, permet de continuer à donner des allocations aux chômeurs, et des fêtes de charité seront bientôt organisées, au profit des plus nécessiteux. Il termina en adressant des félicitations à M.M. Sérgnac, délégué au conseil d'administration, au docteur Dunan, médecin de l'Ile, et à Victor Patrice pour la distinction honorifique, que le gouvernement vient de leur attribuer. M. Sollier, président des A. C., remercie M. l'Administrateur, les autorités, et tous les assistants d'être venus honorer les Grands morts de l'Ile. A 16 heures M. l'Administrateur et son escorte regagnaient St Pierre.



Chronique

de

Miquelon



LE CAP PERCÉ DE LANGLADE

1er Novembre. — La grande fête de la Toussaint a été comme tous les ans célébrée avec la plus grande solennité. Beaucoup de personnes se sont approchées des sacrements. Le soir la joie s'est changée en tristesse, car après avoir fêté les Saints du Ciel notre pensée et nos prières s'en allaient vers ceux qui en Purgatoire attendent dans la souffrance l'heure où s'ouvrira pour eux la porte du ciel.

Travaux. — La pêche est terminée : la mer presque toujours démontée par les coups de vent d'automne, et le froid qui commence à se faire sentir ont obligé nos marins à « débarquer ». L'administration pour diminuer le chômage donne du travail ; certes la saison est déjà avancée, mais vaillamment nos hommes sont partis sur la route de la Pointe au Cheval. Ils travaillent avec ardeur. Quand pourrons-nous aller en auto jusqu'au grand Barachois ? Au printemps peut-être. C'est le désir de tous.

Armistice. — Grande fête pour les A. C. et pour tout le monde. Le matin à 9 h. grand'messe de Requiem pour ceux qui ne sont pas revenus, De Profundis au monument des Morts, dépôt de la couronne offerte par M. de Bournat, administrateur. 11 h. apéritif au Foyer du Combattant, et le soir à 8 h. 30 séance récréative au Foyer Ste Thérèse, et tirage d'une petite tombola au profit de leur caisse. Les A. C. sont contents et remercent tous ceux qui en ce jour d'une façon quelconque les ont aidés.

La pêche de l'année. — Nos pêcheurs ont livré, cette année, 5.545 quintaux de morue au vert, achetés à raison de 67 fr 50 en moyenne le quintal. — (*L'an dernier : 3.500 quintaux, environ.*)

Il y eut 63 doris armés. La moyenne de pêche par embarcation est donc 88 quintaux.

Le meilleur a été Francis Poirier qui a livré 186 quintaux.

La plus haute science, c'est encore de savoir faire le bien.